CHANTIERS D'INSERTION

QU'EST-CE QU'UN CHANTIER D'INSERTION ?

Un chantier d'insertion est un dispositif conventionné porté par la structure en partenariat avec l'Etat, le Département et Pôle Emploi. Il propose à un public sans emploi (suivant des critères définis) :

- Une activité (espaces verts, bâtiment second œuvre, manutention…)
- Un accompagnement socio-professionnel pour un retour à l'emploi

Le chantier d'insertion par l'activité économique intervient principalement en entretien des espaces verts et travaux de second œuvre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Les salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) sont encadrés et formés par des professionnels qualifiés et accompagnés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle vers l'emploi.

LES OBJECTIFS

- Développer une double dimension de « production » et de « formation » favorisant l'acquisition, et la valorisation de savoir-faire et de savoir-être indispensables sur le marché du travail.
- Permettre aux personnes éloignées de l'emploi de vivre une expérience professionnelle « tremplin » constructive.
- Proposer un accompagnement ciblé et adapté à chaque salarié :
  - Dans les domaines suivants : santé, mobilité, justice, logement, financier, etc…
  - Dans la mise en œuvre de son projet professionnel (techniques de recherche d'emploi, formation, stage, immersion en entreprise)
- Développer l'activité sur le territoire de Coulommiers.

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

Aux personnes rencontrant des difficultés de retour à l'emploi :

- Demandeurs d'emploi longue durée
- Allocataires minima sociaux (RSA – ASS)
- Travailleurs handicapés (AAH)
- Public Mission Locale (- 26 ans)
- Public senior (+ 50 ans)
- Autre

Plus d'infos

Le chantier d'insertion intervient principalement pour les travaux d'espaces verts et petits travaux de bâtiments

- La SNCF (entretien extérieur des gares, fleurissement, aménagement). 16 gares (ligne P)
- Les Sites de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (espaces verts, travaux de peinture, manutention, logistique)
- Les Communes (espaces verts, travaux de maçonnerie et de peinture)
- Les associations locales (espaces verts, travaux divers selon les besoins)

LE CONTRAT DE TRAVAIL C.D.D.I (CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE D'INSERTION)

- 6 mois (renouvelable 24 mois maximum)
- Temps partiel (20h/semaine)
- Accompagnement socio-professionnel (hors temps de travail)
- Disponibilité immédiate pour tout emploi ou formation (Missions, CDI, CDD, Stages)
- Cumul possible avec une autre activité salariée

OÙ ME RENSEIGNER ?

Vous êtes en recherche d'emploi

Vous souhaitez bénéficier du dispositif du chantier d'insertion. Vous pouvez vous renseigner auprès des prescripteurs ou orienteurs ou vous inscrire via la plateforme : https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/

- **Les prescripteurs**
  - Pôle Emploi – Mission Locale – CAP Emploi

- **Les orienteurs**
  - **Cared AVE RSA** Accompagnement vers l'emploi
  - **S.P.I.P.** Service Pénitencier d'Insertion et de Probation
  - **A.D.S.E.A.** Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l' Adolescence
  - **M.D.S.** Maison des Solidarités
  - **Les Services Sociaux** CCAS

Vous êtes une association ou une collectivité du territoire

Vous souhaitez faire appel à un chantier d'insertion contactez le service emploi et insertion pour

- Réaliser des travaux ponctuels ou réguliers (étude sur site et devis)
- Recruter pour :
  - Un Surcroît d'activités
  - Des travaux saisonniers
  - Un remplacement d'un salarié
  - Une mutualisation d'un poste pour plusieurs communes

D'autres solutions adaptées peuvent être proposées en lien avec Pôle Emploi pour toute étude de recrutement (temps plein ou temps partiel, CDI ou CDD, contrats aidés, stages ou mise en situation).

Télécharger la plaquette chantier d'insertion

CONTACT

Service emploi et insertion Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie
Tél : 01 60 22 19 19

Envoyer un message /contactez-nous/

France Services (ex Centre social)
17 rue de Rueil
77260 La Ferté-sous-Jouarre

---

01 64 75 38 90

Nous contacter

Copyright 2025 Communauté d’agglomération Coulommiers Pays de Brie